



Mesures de lutte contre le coronavirus

Roche, le 17 mars 2020

Administration communale, locaux communaux fermés, interdiction de fréquenter les **espaces publics jusqu'à nouvel avis** : la Municipalité de Roche vous fait part de ses mesures pour lutter contre le coronavirus.

Soucieuse de prendre les mesures nécessaires pour protéger son personnel et la population Rotzérane dans le contexte de pandémie actuel, la Municipalité de Roche a adopté un certain nombre de mesures. Jusqu'à nouvel avis et en fonction de l'évolution de la situation et de la propagation du virus :

- les locaux communaux (y compris salles de gymnastique, l'UAPE, l'Espace Livres...) sont fermés à la population ;
- la fréquentation des infrastructures sportives extérieures est interdite à la population (places de jeux Prés-de-la-Cava, Parc Haller, terrains de sports du site des Prés-Clos (Rotzérane))
- Toutes les manifestations communales sont annulées.

En accord avec les mesures urgentes prises le lundi 16 mars dernier par le Conseil d'Etat vaudois et le Conseil fédéral, la Municipalité a également décidé de fermer les bureaux de l'administration communale dès ce mardi matin 17 mars 08h00. Un service de piquet a été mis en place. Chaque service (Greffes municipal, Bourse communale, Office de la population, Service technique) reste atteignable en cas de questions ou de demandes urgentes aux **numéros d'appel habituels 021 960 31 14** ou par courriel à : admin@roche-vd.ch. L'administration communale continuera de fonctionner jusqu'à nouvel avis mais ses activités seront réduites au minimum. Le télétravail sera privilégié lorsque cela est possible.

Jusqu'à nouvel avis également, le Service de la voirie poursuit ses tâches, tout en respectant les recommandations édictées par l'Office fédéral de la santé publique. La déchetterie reste quant à elle fermée jusqu'à nouvel avis.

Au niveau des autorités, la Municipalité continuera d'assurer ses fonctions. Par mesure de précaution, la séance du Conseil communal du 8 avril 2020 est reportée.

On ne le soulignera jamais assez, dans ce contexte exceptionnel et pour enrayer au plus vite la propagation du virus, les contacts humains doivent être limités au maximum. La Municipalité en appelle à la responsabilité individuelle et la solidarité des Rotzérans pour aider à faire face à cette pandémie et exprime sa reconnaissance à son personnel mais aussi à la population pour les efforts consentis. D'autres mesures ne sont pas exclues, en fonction de l'évolution de la situation. Il est important de se tenir informés en consultant régulièrement le site internet de l'Etat de Vaud : <https://www.vd.ch>.

La Municipalité